

Section : 34 – Collège A et B

Astronomie, astrophysique

**LISTES SGEN-CFDT, SNESUP-FSU et sympathisant.e.s****Nous réaffirmons notre attachement au statut national des Enseignants-Chercheurs (EC).**

En outre, nous nous engageons :

- en faveur d'une instance nationale majoritairement composée d'élus.e.s, seule garante d'une gestion transparente de la carrière des EC ;
- à promouvoir un contingent national de promotions ;
- à garantir un accès équitable à l'ensemble des promotions, qui prenne en compte la diversité des éléments composant le métier d'EC.

**NOS ENGAGEMENTS**

- ▶ Élu.e.s, nous nous assurerons du respect de la diversité des thématiques de recherche et de la pluralité des champs scientifiques.
- ▶ Élu.e.s, nous veillerons au respect de l'égalité de traitement des dossiers en fonction de la singularité des parcours de nos collègues.
- ▶ Élu.e.s, les membres, dès lors qu'ils ont siégé une fois, s'engagent à ne pas demander de promotion au niveau national durant leur mandat..
- ▶ Élu.e.s, nous veillerons à éliminer tout biais de sélection, en particulier lié au genre.
- ▶ Élu.e.s, nous serons attentifs aux situations personnelles et aux conditions dans lesquelles nos collègues exercent leur métier.
- ▶ Élu.e.s, nous serons particulièrement vigilants aux nombreuses responsabilités administratives qui pèsent sur nos carrières.

**NOS ACTIONS****Pendant la durée de notre mandat (2023-2027), nous, élus.e.s,**

- accompagnerons nos collègues dans leur démarche en les conseillant sur la manière d'élaborer leur dossier et en leur fournissant les explications nécessaires à leur projet de qualification, de promotion, de demande de CRCT ou de RIPEC ;
- les informerons des résultats des différentes sessions de travail de la 34ème section du CNU ;
- lutterons contre l'autopromotion ;
- défendrons l'idée selon laquelle toutes les missions que nous exerçons (particulièrement les responsabilités administratives, pédagogiques et scientifiques, dans et hors de notre établissement de rattachement) soient prises en compte ;
- veillerons à faire reconnaître la diversité des trajectoires personnelles. L'investissement dans nos différentes missions du métier doit pouvoir varier et se diversifier durant une carrière sans pénaliser l'EC ;
- accorderons une importance à toutes les dimensions liées à l'activité d'enseignement (innovations pédagogiques, formations ouvertes à distance, etc.) dans une logique de diffusion des connaissances ;

- rappellerons la nécessité de prendre en compte toutes les dimensions de l'activité de recherche (recherche fondamentale et appliquée, recherche-action, animation de la recherche, valorisation auprès du grand public) ;
- refuserons toute forme d'évaluation purement bibliométrique de la recherche ;
- encouragerons les activités internationales tant sur le plan des enseignements que sur celui de la recherche ;
- militerons pour faire reconnaître l'importance des recherches pluri / inter / et transdisciplinaires.

## **NOTRE CONCEPTION DE LA TÂCHE QUI NOUS INCOMBE**

Dans nos sections syndicales, nous souhaitons promouvoir un fonctionnement collégial et transparent. Dans cette perspective, nous, élu.e.s :

- ▶ publierons les critères à partir desquels la 34ème section du CNU se détermine pour mener à bien ses missions ;
- ▶ veillerons au respect de la déontologie en votant contre toutes formes de conflits d'intérêts potentiels ;
- ▶ exigerons que la désignation des rapporteurs soit toujours faite par les bureaux des sections ;
- ▶ ferons circuler l'information entre les membres du bureau et l'ensemble des membres de la 34ème section ;
- ▶ organiserons des temps d'échanges pour recueillir l'avis de nos collègues et, ainsi, être en mesure de prendre des positions argumentées au sein de notre section ;
- ▶ diffuserons un compte-rendu annuel des travaux de la 34ème section.

## **CRCT, RIPEC, SUIVI DE CARRIÈRE :**

Pour rappel, la pression récurrente de nos organisations et nos élus a permis d'obtenir durant cette mandature un doublement des CRCT. Ceux consacrés aux retours de congé maternité, d'adoption ou parental sont désormais attribués par les établissements.

Le suivi de carrière, pensé initialement comme un dispositif d'accompagnement des enseignants-chercheurs, doit faire l'objet d'une attention toute particulière en l'absence de remontée d'informations par les établissements à ce jour.

## Election CNU 2023

### Section 34

### Collège B

### Liste SGEN-CFDT, SNESUP-FSU et sympathisant.e.s

|       |                                       |                                    |
|-------|---------------------------------------|------------------------------------|
| n° 1  | Mme ZAHIA DJOUADI (DJOUADI-BOUALI)    | UNIVERSITE PARIS SACLAY            |
| n° 2  | Mme ISABELLE BOISSE (BOISSE)          | UNIVERSITE AIX-MARSEILLE           |
| n° 3  | M. YANNICK COPIN (COPIN)              | UNIVERSITE LYON 1 (CLAUDE BERNARD) |
| n° 4  | M. PIERRE OCVRK (OCVRK)               | UNIVERSITE DE STRASBOURG           |
| n° 5  | M. OLIVIER RICHARD (RICHARD)          | UNIVERSITE DE MONTPELLIER          |
| n° 6  | Mme MARIE TREYER (TREYER)             | UNIVERSITE AIX-MARSEILLE           |
| n° 7  | Mme LÉA GRITON (GRITON)               | UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE     |
| n° 8  | Mme ISABELLE JONCOUR (JONCOUR)        | UNIVERSITE GRENOBLE ALPES          |
| n° 9  | Mme LAURENE JOUVE (JOUVE)             | UNIVERSITE TOULOUSE 3              |
| n° 10 | M. MATTHIEU KRETZSCHMAR (KRETZSCHMAR) | UNIVERSITE D'ORLEANS               |
| n° 11 | M. GERARD MASSACRIER (MASSACRIER)     | UNIVERSITE LYON 1 (CLAUDE BERNARD) |
| n° 12 | Mme HELENE ROUSSEL (ROUSSEL)          | UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE     |